



Nouvelles de la Vallée du Ponthurin

Bulletin n°99

Peisey-Vallandry, le vendredi 14 mars 2025,

Chers amies, chers amis,

1 - Actualités montagnardes

*11 Bilan de la saison d'hiver 2024 2025

Avec un enneigement idéal et une affluence record, la saison 2024-2025 se classe dans les très bonnes années pour les stations de ski françaises. Un soulagement après un manque de neige en moyenne montagne les saisons précédentes.

Les taux d'occupation durant les fêtes de Noël et du Nouvel An ont battu des records. Le remplissage moyen atteint 83 % sur l'intégralité des vacances de février

L'enneigement important en début de saison a été un facteur clé, grâce à la neige qui est tombée vraiment au tout début des vacances. Dès le lendemain de Noël, les gens sont arrivés pour de courts séjours qui n'étaient manifestement pas prévus et qui ont été réservés en dernière minute. Cette dynamique se reflète aussi dans les demandes de cours à l'École du Ski Français (ESF), en forte augmentation cette année.

*12 Les Français aiment la montagne

Une grande étude sur la montagne vient d'être menée par Harris Interactive pour Atout France. Il s'agissait pour tous les partenaires de la filière montagne, d'avoir un panorama au plus proche de la réalité. C'est sous l'égide d'Atout France qu'a été lancé ce « baromètre montagne multisaisons » inédit, pour estimer les pratiques des Français et leurs aspirations pour l'avenir, afin de mieux adapter l'offre des massifs. Cette série d'enquêtes sera menée sur une période de trois ans et même étendue à l'échelle européenne. Les premiers résultats viennent de nous parvenir : ils confirment une réalité sous-exposée et remettent en cause quelques idées reçues.

La montagne, un territoire attractif pour un large pan de la population française

Quelle que soit la saison, la montagne constitue une destination attractive pour les Français puisque 59% d'entre eux s'y sont rendus ces 3 dernières années :

- $\frac{1}{4}$ pour la journée (soit 15% des Français)
- $\frac{3}{4}$ pour des séjours (soit 44% des Français).

La destination connaît un succès plus large en été (fréquentée par 43% des Français) qu'en hiver (fréquentée par 30% des Français). Cela s'explique facilement : en été le périmètre est plus large, va au-delà de stations, l'accès est plus facile, les contraintes météo moindres. La variété des activités proposées, leur accessibilité ainsi que l'environnement / l'imaginaire portés par la montagne constituent ses principaux atouts.

Le ski déclencheur de séjour en hiver

D'après le baromètre Atout France, on apprend qu'un Français sur quatre (25 %) a pratiqué une activité de neige ces trois dernières années, que le ski reste le premier déclencheur de séjour et la pratique la plus répandue puisqu'un Français sur cinq pratique et un Français sur sept skie chaque année, soit plus de 14 % de la population.

Autre idée reçue mise à mal : le vieillissement des pratiquants En fait, les 18-24 ans et les 25-34 ans sont surreprésentés chez les séjournants et (+ 4 points et + 9 points) et les pratiquants du ski de fond encore plus.

« Sports d'hiver, sports de riches. » Cliché ou réalité ? Le baromètre confirme que les catégories de ménages les moins aisées sont moins représentées dans le profil des séjournants (- 11 points) au profit des plus aisées. Le prix reste le premier frein au départ en hiver pour un Français sur deux.

L'enneigement

Alors que la garantie neige est le critère sensible, deux-tiers des Français ayant séjourné en montagne (hiver et/ou été) estiment qu'elle est indispensable ou utile, les jeunes s'y montrant plus favorables (plus de trois sur quatre). A contrario, près d'un quart estime que l'enneigement artificiel est un non-sens. Le sujet de l'enneigement reste, avec le prix, le point crucial : son insuffisance est un frein pour 1/3 des séjournants et déclenche un second frein, dans ce contexte climatique : un tiers des Français redoute la sur-affluence liée au report de clientèle vers les stations de haute altitude.

Enfin, dernier préjugé levé sur les résidences secondaires pointées du doigt pour leurs lits froids non commercialisés. Elles contribuent grandement à l'activité de la destination, 36 % des Français séjournant l'hiver disposent d'un logement ou sont hébergés par la famille, un proche.

La montagne durable : la diversification et la transition : axes majeurs d'évolution.

Bref, des Français attachés aux sports d'hiver mais qui, à 80 %, pensent que la destination aura réinventé une partie de ses activités dans dix ans.

Un tiers des Français séjournant l'hiver sont adeptes du farniente et 69 % se disent sensibles à l'environnement.

L'ombre du changement climatique plane toujours sur les stations : selon une étude de la Cour des comptes parue en février 2024, de nombreuses stations de moyenne montagne pourraient avoir du mal à survivre d'ici 2050. En 2021, des chercheurs de Météo-France indiquaient, dans une étude, que l'enneigement dans les Alpes avait diminué d'environ un mois en 50 ans, en dessous de 2 000 mètres d'altitude.

Les enjeux liés à un tourisme plus durable sont clairement devenus prioritaires :

- 63% des Français estiment que la qualité de vie des habitants doit être respectée, avec une préoccupation spécifique pour l'avenir de leur emploi (55%) et l'offre de logement (54%)

- 57% des Français plébiscitent une prise en compte des enjeux climatiques, le respect des normes environnementale et une bonne gestion de la ressource en eau.

*13-Apprendre à skier au printemps

Le printemps est-il la saison idéale pour débiter le ski ? : neige douce, températures agréables, pistes moins chargées et tarifs avantageux pour tous les niveaux.

Avec ses températures plus clémentes, sa neige moelleuse et ses pistes moins remplies, le printemps a tout pour séduire les débutants.

-Parce qu'il fait moins froid

Une saison moins froide, donc plus agréable pour débiter. On peut s'en aller sur les pistes avec moins d'habits, et donc être plus à l'aise pour skier sans devoir empiler les couches. ----

-Parce que la neige est plus douce

Si les pistes peuvent être quelque peu gelées en tout début de matinée, la neige se ramollit rapidement sous l'action du soleil. Bien pratique pour éviter les plaques de verglas et pour minimiser le risque de blessure en cas de chute.

-Parce que les pistes sont moins chargées

Avec des pistes adaptées à leur niveau, et à l'écart du flux des skieurs plus rapides, les skieurs ont ainsi tout le loisir de s'exercer tranquillement. Sans oublier les enfants, qui auront plus de place au Club Piou-Piou pour tenter de décrocher leur première médaille.

-Parce que c'est moins cher

Dernier argument, et non des moindres : fin mars et début avril, les stations cassent les prix pour attirer la clientèle. Certaines proposent des avantages sur les forfaits, par exemple à destination des familles, ou des packs hébergement + forfait + matériel à tarif avantageux.

*14-Sachez contrôler et modérer votre vitesse à ski:

Les fortes affluences sur les pistes en particulier pendant les vacances et la vitesse incontrôlée de certains skieurs, a accru les risques d'accidents et de collisions, principale appréhension des services de sécurité.

A ski, un style élégant et contrôlé est plus important que la vitesse, en particulier sur les zones de croisements et les zones de forte affluence et celles où skient des enfants et des groupes.

2-Actualités de Peisey-Vallandry

*21-Le changement du télévillage Lonzagne reporté.

Plusieurs facteurs expliquent ce retard qui pourrait se prolonger :

En effet, l'Autorité Environnementale, dans son avis du 15 novembre 2024 précise que le dossier a récemment changé par l'introduction d'une piste VTT et la localisation des déblais.

L'opération de remplacement de la télébenne, située entre 1 300 m et 1 600 m d'altitude, et pour un montant d'environ 11,5 millions d'euros, comprend :

- le démantèlement de la télébenne Lonzagne, d'une capacité de transport de 563 personnes par heure, comprenant également celui des gares amont et aval et de ses neuf pylônes ;
- la construction de la télécabine Télévillage, d'une capacité de transport de 900 personnes par heure, incluant celle de ses gares amont et aval et de ses 6 pylônes ;

- la création de 1 765 m de piste de VTT enduro bleue, depuis la gare amont de la future télécabine Télévillage, et se raccordant à la piste VTT existante. La piste VTT aura une longueur totale de 3 600 m sur 300 mètres de dénivelé et 2 m de large, entre la gare amont et la gare aval de la future télécabine Télévillage ;
- des reprises de pistes, sur une surface d'environ 8,9 ha, du fait de la nécessité de gestion d'un volume de 4 885 m³ de déblais, issus des terrassements de la gare aval, seront réalisés à l'arrivée du télésiège du Derby et de la télécabine de Vallandry, sur la commune de Landry (à une altitude comprise entre 2 000 m et 2 400 m d'altitude) selon le plan ci-après :



Pour l'Autorité environnementale, les enjeux de l'opération et du territoire sont : les milieux naturels et la biodiversité, les risques naturels, la ressource en eau, les nuisances sonores et la santé humaine, le paysage, le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre.

1-Le dossier n'indique pas dans quelle dynamique ou projet global de développement et notamment d'aménagement « 4 saisons » de la station de Des Arcs/Vallandry (et plus globalement du Grand Domaine ski) s'inscrit cette opération.

2-La fréquentation actuelle et projetée de la station des Arcs/Vallandry ainsi que les flux des usagers locaux (pour des déplacements urbains) et des touristes, induits par le remplacement de la télébenne de Lonzagne par la télécabine Télévillage sont à décrire de façon précise.

3-L'état initial de la biodiversité doit être complété par des inventaires hivernaux. Les enjeux concernant les fonctionnalités écologiques des habitats présents au niveau de la zone d'étude amont et les surfaces d'habitats impactées par les aménagements, doivent être reconsidérés. Ainsi que les incidences du dérangement des espèces (notamment avifaune) en particulier pendant les phases travaux et exploitation.

4-S'agissant des risques naturels, le niveau d'enjeu doit être reconsidéré en intégrant l'intégralité du tracé et du dénivelé de la piste VTT ainsi que la zone de dépôt des matériaux excédentaires.

5-Le dossier devra apporter l'assurance que l'exploitation de la télécabine Télévillage, couplée à une hausse de fréquentation sur le secteur toutes saisons, notamment du fait de l'ouverture

d'une piste VTT, n'engendrera pas de nuisances sonores supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Dans le cas contraire, les mesures pour y remédier devront être définies et mises en œuvre.

ADS doit donc préparer un nouveau dossier qui sera intégré dans l'enquête publique, laquelle n'est pas encore planifiée par la mairie de Peisey-Nancroix

*Par ailleurs, la mairie n'est pas encore parvenue à proposer aux propriétaires fonciers concernés des solutions acceptables pour régler la question de l'aménagement des abords.

Une concertation et des discussions avec les propriétaires concernés ont repris avec des représentants de l'équipe municipale dédiés au projet, afin d'avancer sur les conventions de servitude.

Nous vous tiendront donc informés de l'évolution de ce dossier

*22-Nouvelles immobilières

A Vallandry,

***le Projet du Front de neige (OAP4)**



Dans le PLU de la commune de Landry approuvé le 9 mars 2020 figure un très important projet d'aménagement de 11900 m² de plancher (hôtel+résidence de tourisme) situé au-dessus de la route des Espagnols, actuellement occupé par le disc golf.

Dans son jugement du 14 janvier 2025 le Tribunal Administratif indique : **La délibération du 9 mars 2020 qui approuve le PLU est annulée en tant qu'elle institue l'OAP n°4 (Front de Neige)**

L'AVP, qui a exprimé son opposition à ce projet coupant la vue sur la forêt, se réjouit de cette décision : l'OAP 4 est donc abandonnée, d'autant que cette zone est favorable au développement des activités d'été

*Les deux projets en cours : MV Résidences sous le cinéma et Hameau de la Vallée font l'objet de recours contentieux des voisins en cours d'instruction.

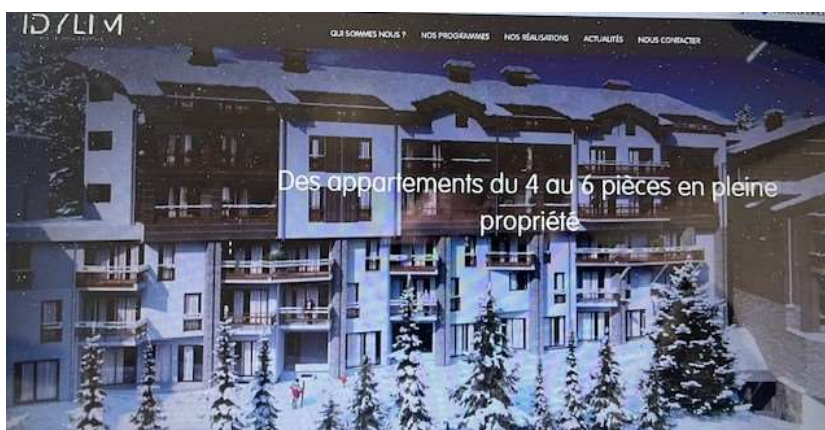
*Deux nouveaux avis de dépôt de Permis de construire :

-le 13/01/2025 pour la construction d'une résidence pour saisonniers située au-dessus des locaux techniques de l'AFU sur le chemin de Arcs.

-le 16/01/2025 pour l'extension, la sur-élévation et la transformation de l'hôtel EMERAUDE en résidence de tourisme.

A Plan-Peisey,

* Les appartements situés au-dessus de l'ancien centre commercial sont en vente en pleine propriété chez IDYLIM sous l'appellation « Le Carré des Cimes » .

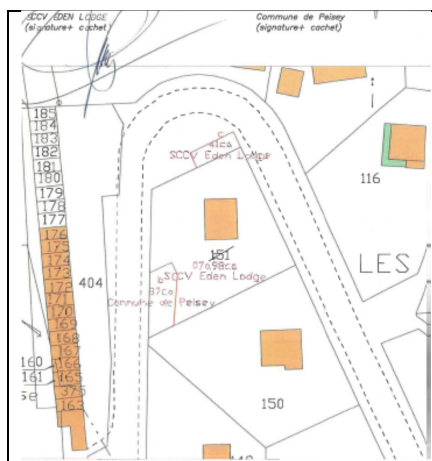


*L'immeuble le Quartz sous l'hôtel de la Vanoise est désormais livré.

*Le projet « Miroirs de Bellecôte », situé au-delà de l'immeuble Plein Sud, fait l'objet de recours contentieux des voisins et de notre association. En cours d'instruction.

*Eden Lodge

Un PC délivré le 25/04/2024 prévoit, situé dans la boucle routière sous l'hôtel de la Vanoise, un immeuble de 1016 m² de plancher et d'une hauteur de 12m, comportant 11 grands appartements et 15 places de parking en sous-sol.



Actuellement, le projet, en recours contentieux des voisins , n'est plus en vente

Ouverture du Sanctuaire des Vernettes

Commune propriétaire, clergé affectataire

Depuis la loi de 1905, les édifices servant à l'exercice public des cultes appartiennent à l'Etat (Cathédrales) ou aux communes (Vernettes et chapelles).

La commune propriétaire n'a pas la jouissance de son bien. Ce bien, affecté au culte, et mis à la disposition de la paroisse : Cette affectation est gratuite, exclusive et perpétuelle.

Depuis le 27 juin 1983, sont classés au titre des monuments historiques : la grande chapelle votive, la petite chapelle, l'oratoire, ainsi que les façades et toitures du presbytère.

Le ministre du culte affectataire est garant du bon usage de l'édifice conformément à sa destination cultuelle, chargé de la police à l'intérieur de l'édifice et détient les clés.

Le mois des Vernettes et l'hébergement des gardiens en hiver

A partir de l'été 2024, la paroisse de Bourg Saint Maurice a organisé avec ses gardiens l'ouverture quotidienne de la chapelle et développé plusieurs activités culturelles à la suite du 279^{ème} pèlerinage annuel le 16 juillet : le mois des Vernettes a eu lieu du 17 juillet au 15 août

- Du lundi au jeudi, de 10h30 à 16h : accueil chrétien (permanence, écoute, échange)
- Du lundi au vendredi, à 12h : animation de la prière de l'Angelus
- Les mardis : programme pour les enfants. Messe à 10h30 et jeux découverte à 11h15
- Les vendredis : messe à 10h30

Cependant, la paroisse s'est trouvée sans hébergement pour ses gardiens dès le 11 novembre 2024 suite à un état des lieux de la commune révélant la non-conformité du presbytère aux exigences légales en matière de logement hivernal.

Organisation temporaire

Dans l'attente d'une solution d'hébergement pour ses gardiens, la Paroisse organise avec ses bénévoles des périodes d'ouverture de la chapelle du jeudi 6 mars au dimanche 27 avril

- les mardis de 13h30 à 16h30
- les jeudis de 13h30 à 16h30
- les vendredis de 10h00 à 16h30 (messe à 10h30)
- les dimanches de 13h30 à 16h30

(En cas de mauvais temps, contacter Dominique au 06 32 93 16 91 pour vérifier si la chapelle est ouverte)

De plus, le jeudi à 15h, un guide conférencier de la FACIM anime une visite commentée de la chapelle et de son histoire (inscription à l'Office de Tourisme)

Nous espérons qu'une solution pérenne puisse être trouvée afin de permettre une ouverture quotidienne de ce magnifique joyau de l'art baroque, témoin de la Foi de ses bâtisseurs.

Dissolution de l'Association « Les Amis des Vernettes »

L'association des Amis des Vernettes, forte de ses 700 adhérents, a mené durant 20 ans de multiples actions de conservation et d'entretien des bâtiments culturels de la commune de Peisey-Nancroix, qu'il s'agisse du sanctuaire des Vernettes, bien sûr, mais aussi des chapelles des hameaux, de l'église de Peisey-village, ou des oratoires.

Elle a aussi initié de nombreuses animations : chemin des chapelles, diaporamas historiques, conférences, concerts et notamment le traditionnel concert choral de l'été, préparé en une semaine par un groupe de peiserots, de résidents secondaires et d'estivants.

L'ensemble des actions menées est rassemblé dans le « Livre des 20 ans »

Par courrier du 4 février 2025, les Amis des Vernettes ont fait part de leur intention de cesser l'activité de l'association pour plusieurs raisons :

- la difficulté à trouver des volontaires pour renouveler le conseil d'administration dont la plupart des membres sont en fonction depuis 20 ans.

- les difficultés rencontrées pour mener à bien les travaux de restauration : peu d'artisans disponibles, complexité des interventions sur un monument historique,.....

- le dossier du ravalement des Vernettes proposé en 2022 est resté au point mort

La convocation habituelle à l'AG ordinaire annuelle du 26 février 2025 a donc été suivie immédiatement d'une AG extraordinaire à effet de dissolution.

La résolution suivante a été présentée et adoptée :

L'Assemblée générale extraordinaire décide la dissolution de l'Association « Les amis des sanctuaires de Notre-Dame des Vernettes et de la vallée de Peisey, couramment dénommée Les Amis des Vernettes », à compter de ce jour 26 février 2025.

Elle nomme Jacques Hubert et Claude Gauffillet en tant que liquidateurs de l'association. Le montant de l'actif net sera dévolu à La Fondation du Patrimoine et sera placé sur un fond dédié de nature juridique appropriée avec pour finalité exclusive de soutenir pendant 10 ans la commune de Peisey-Nancroix dans la conservation, l'entretien et la restauration de son patrimoine culturel ou religieux. Au-delà des 10 ans, les fonds pourront être utilisés pour des objectifs similaires en Tarentaise.

Tous pouvoirs sont donnés au Président de l'association, ou à toute personne désignée par lui, à l'effet de remplir toutes les formalités nécessaires et de signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution.

Les apports financiers à la commune ont été très importants et se sont élevés à 142 638€ sur ces dix dernières années, auquel s'ajoute la souscription de 2011 pour un montant de 101 127€. La dévolution à la Fondation du Patrimoine devrait se situer à environ 60 000€, une fois les dépenses engagées soldées. Mais la commune ne disposera que de 10 ans pour en faire un usage conforme à la finalité imposée de l'entretien de son patrimoine culturel ou religieux.

S'agissant des animations, il faut espérer que des initiatives permettront de voir se poursuivre la plupart d'entre elles. L'AVP, dont l'objet social est la préservation du cadre de vie, pourra y apporter son appui.

*24-L'Assemblée Générale de l'AFU de Vallandry du 27 février 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine de Vallandry a eu lieu le jeudi 27 février au cinéma de Vallandry en présence de nombreux propriétaires.

Les résolutions proposées au vote ont été acceptées.

Michel HANSON et Emmanuel LAURENT, représentants des propriétaires, ont été réélus et pourront donc poursuivre, avec Bruno REYMOND, Michel FLEURANCE et René GRYSOY à faire des propositions et suggestions à la mairie dans le cadre du conseil syndical réuni tous les deux mois environ.

La réflexion porte sur la dynamisation des activités d'été avec, notamment, la création d'un plateau multisports « city park » dans le prolongement du beachvolley en amont de la Bergerie de Raphaël, l'aménagement de la zone du disc golf au-dessus de la route des Espagnols, la création d'un parcours sportif en plusieurs étapes, et la réfection du terrain de pétanque afin de créer, avec les tennis, un ensemble cohérent pour la détente sportive et amicale.

Plus de détails dans la prochaine Newsletter de l'AFU n° 9.
Pour la recevoir, transmettre son adresse mail à bruno.reymond@outlook.com



Exemple de City Park avec des grillages latéraux hauts

3-Côté Ecolo

31-Lutte contre les déchets touristiques

Cet hiver, Gestes Propres et Lumiplan s'engagent à lutter contre les déchets abandonnés en montagne ! L'association pionnière dans la lutte contre les déchets abandonnés et le spécialiste de la communication numérique, font équipe pour le lancement d'une campagne de sensibilisation dans les stations de ski et les espaces naturels.



Les 2 structures font équipe et Lumiplan met gratuitement à disposition de ses clients, 90% des 100 plus grandes stations (aux Arcs, mais pas à Peisey-Vallandry !), des messages pédagogiques, et parfois humoristiques, prêts à l'emploi.

Les messages de sensibilisation Gestes Propres seront adaptés aux spécificités des territoires (montagnes, ruraux, littoraux, espaces urbains, transports publics...). L'objectif est de faire en sorte que la gestion des déchets devienne un réflexe tout au long de l'année et d'inciter chacun à prendre ses responsabilités, même dans les espaces dépourvus de poubelles. Les deux organismes s'appuieront sur un collectif de partenaires, comme l'Association Nationale des Élus en Charge du Tourisme (l'ANETT) à l'origine de ce partenariat, mais aussi l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) ou encore le label Station Verte.

***32-Agir pour les glaciers**

Un festival pour comprendre et agir

Le dérèglement climatique impacte directement les glaciers alpins, modifiant en profondeur les écosystèmes montagnards. Bourg-Saint-Maurice, qui abrite encore trois glaciers - le glacier des Glaciers (3 592 m), le glacier du Varet (3 226 m) et le glacier des Lanchettes (3 085 m) -, se mobilise avec ce festival pour sensibiliser et réfléchir à des solutions concrètes.

Plus de 30 intervenants dans les tables rondes, conférences et performances



3 jours d'échanges et de rencontres fin mars à Bourg-Saint-Maurice

Alors que les glaciers du globe subissent une fonte accélérée sous l'effet du réchauffement climatique, le premier festival « Agir pour les Glaciers » se tiendra du 20 au 22 mars 2025 à Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs. Selon une étude de la revue Nature parue cette semaine, entre 2000 et 2023, les glaciers des Alpes ont perdu 40 % de leur volume.

La programmation propose quatre grands axes de réflexion :

- Penser les territoires de montagne : conférences et débats avec des experts sur les enjeux climatiques, sociaux et économiques.
- Célébrer les glaciers : projections de films, balades immersives et performances artistiques pour développer une approche sensible et engagée.
- La fabrique de l'action : ateliers participatifs impliquant citoyens et entreprises pour expérimenter des solutions locales.
- S'engager pour les glaciers : actions de sensibilisation, éducation et engagement concret des acteurs du territoire.

Le festival se veut intergénérationnel et accessible à tous : habitants, touristes, scolaires, curieux et passionnés. Il sera aussi l'occasion de la présentation du « Pacte pour les Glaciers », une démarche collective pour une meilleure protection de ces écosystèmes fragiles.

Pour s'inscrire : <https://www.billetweb.fr/agir-pour-les-glaciers>

4-Diverses brèves...

*41- Tignes quitte la Compagnie des Alpes

Les communes de Tignes et Sainte-Foy-Tarentaise, deux destinations emblématiques des Alpes, ont annoncé la création de ALTTA (Alliance Locale pour la Transition des Territoires d'Altitude), une Société Publique Locale (SPL) destinée à reprendre la gestion de leurs domaines skiables et à piloter des projets locaux ambitieux. Ce changement marque une étape majeure dans la gouvernance de ces stations, jusqu'alors déléguées au privé, et reflète leur volonté de s'adapter à la nouvelle donne climatique.

ALTTA se veut un modèle d'innovation et de durabilité, conçu pour répondre aux défis actuels et futurs des territoires alpins, notamment dans un contexte de changement climatique et d'évolution des pratiques touristiques.

L'objectif est multiple :

- Gérer directement certaines activités ou services publics de manière plus souple qu'avec les formes traditionnelles de délégation.
- Concilier l'intérêt local avec la souplesse de gestion et la performance opérationnelle d'une société commerciale.
- Garantir que les richesses générées par le travail de chacun seront redistribuées sur le territoire.

Avec un actionnariat 100 % public, la SPL est également pensée pour garantir une souplesse de gestion tout en maintenant un ancrage local fort.

42- Foncez au cinéma de Vallandry

La station de Peisey-Vallandry bénéficie du cinéma « L'Eterlou » situé à Vallandry sous le centre commercial. Equipé d'un système de projection numérique, la salle a une capacité de 150 places et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les projections ont lieu de mi-décembre à fin avril et de mi-juin à mi-septembre.

Le choix judicieux de la programmation hebdomadaire par Michel, le projectionniste, permet de découvrir les sorties les plus récentes.

Nouveau : la carte d'abonnement non nominative, à 60 euros les 10 places permet de s'y rendre en famille ou entre amis avec un tarif très raisonnable.

Valable 1 an, elle permet aux propriétaires de résidences secondaires et à leur famille de bénéficier de conditions préférentielles, aussi bien en hiver qu'en été.

A bientôt au cinéma !



43- Un inventeur suisse présente les skis qui remontent les pentes tous seuls

Voilà une invention qui aurait certainement conquis le Bronzé Jean-Claude Dusse. Au salon de l'électronique grand public de Las Vegas (qui ressemble parfois au Concours Lépine !), la société suisse E-Outdoor présente une drôle de paire de skis. Bien évidemment taillés pour descendre les pentes enneigées, ils ont également été imaginés pour pouvoir les remonter ! Leur nom : E-Skimo.

Avec, cependant, un défi supplémentaire à relever : assister chaque ski alternativement. Seul le ski qui va vers l'avant est accompagné, la motorisation étant coupée pour le ski d'appui (celui qui reste derrière le skieur). Un procédé d'activation intelligent qui intègre notamment un GPS et un système de mesure à six axes va ainsi engager chaque moteur l'un après l'autre, de façon « intuitive », selon E-Outdoor, le concepteur des skis.



D'après lui, cette invention permet de réaliser 30 % d'efforts en moins, mais aussi de progresser dans une montée jusqu'à 80 % plus vite et de gagner jusqu'à quatre fois plus de

dénivelé. Selon l'usage qui est fait de ces skis, leur batterie permet d'accompagner l'utilisateur pendant trois heures, environ.

L'intérêt d'E-Skimo est que le système proposé est également amovible. Ainsi, une fois au sommet, moteurs, batteries et bandes d'accroche peuvent être simplement démontées, remises dans un sac à dos, laissant au skieur la possibilité d'effectuer ses descentes comme avec la plupart des skis. Une opération qui ne prendrait qu'une minute.

5-Vie de l'association

Nous sommes en retard sur les adhésions, N'oubliez pas ! Pour adhérer ou renouveler son adhésion, dès à présent, utilisez le lien :

<https://avp-association-du-ponthurin.assoconnect.com/collect/description/509024-l-adhesion-a-l-avp-pour-l-annee-2025>

Réflexion sur le Bénévolat :

La récente dissolution de l'association des Amis des Vernettes nous interpelle :

Saurons-nous renouveler les bénévoles engagés au sein de l'AVP ?

Le président souhaite passer la main, plusieurs fonctions manquent de candidats.

Les jeunes générations sont très prises en famille ou professionnellement et ne sont pas toujours sensibles à la culture associative. Pourtant, l'activité associative est essentielle au cadre de vie de notre station de montagne : Incitez les nouvelles générations à adhérer à l'Association !

Vous qui appréciez l'action de l'AVP, nous comptons sur votre implication.
